



Le présent bulletin vise à informer le public de fraudes signalées en lien avec les vaccins contre la COVID-19. Diverses fraudes liées à la pandémie sont commises depuis un certain temps déjà, mais selon des signalements récents au Centre antifraude du Canada, il pourrait aussi y avoir des fraudes liées aux vaccins contre la COVID-19.

Hameçonnage, harponnage et liens malveillants

Un résident de l'Alberta a signalé récemment avoir reçu d'un ami un courriel qui renfermait un lien vers une vidéo sur le vaccin contre la COVID-19. Après avoir visionné de la vidéo, il a cliqué sur l'un des nombreux liens Internet qui sont apparus et son écran d'ordinateur a figé. Par la suite, un message d'erreur contenant les coordonnées d'une entreprise de soutien technique suspecte s'est affiché dans une fenêtre contextuelle. Après avoir téléphoné au numéro sans frais de cette entreprise, le consommateur s'est fait dire qu'il devait se rendre chez un détaillant local pour se procurer des cartes-cadeaux Google Play et Steam afin de payer pour l'« authentification de son compte ».

Méfiez-vous :

- Des courriels ou messages textes portant sur le coronavirus et les vaccins contre la COVID-19
 - qui vous incitent par la ruse à ouvrir des pièces jointes malveillantes;
 - qui vous amènent par la ruse à fournir des renseignements personnels et financiers de nature délicate.
- Assurez-vous d'installer un logiciel antivirus sur vos appareils et de garder votre système d'exploitation à jour.

Offres téléphoniques de trousse de vaccin à domicile

Selon de l'information anonyme transmise au CAFC, un résident canadien a reçu un appel d'une personne prétendant travailler pour une compagnie pharmaceutique et offrant un vaccin administré en six doses. Le résident s'est fait dire qu'il recevrait le médicament par la poste ou par messagerie et qu'il devrait s'administrer le vaccin lui-même. Il lui en coûterait 450,00 \$ CAD pour se procurer la première dose et le coût total du vaccin s'élèverait à 2 500,00 \$ CAD.



Méfiez-vous :

- Des appels non sollicités de soi-disant entreprises ou fournisseurs de soins de santé privés où l'on vous offre des trousse de vaccins à domicile pour lesquelles vous devez payer des frais initiaux.
- Des entreprises privées offrant des tests rapides de dépistage de la COVID-19
 - Seuls des fournisseurs de soins de santé peuvent effectuer les tests.
 - Aucun autre test n'est authentique ou ne garantit des résultats exacts.
- Des entreprises privées vendant des produits frauduleux censés traiter ou prévenir la maladie.
 - Les médicaments non approuvés menacent la santé publique et constituent une infraction aux lois fédérales.
- Des offres douteuses, par exemple :
 - Traitements miracles
 - Remèdes à base de plantes médicinales
 - Vaccins
 - Tests plus rapides
- Des annonces frauduleuses et trompeuses en ligne, y compris :
 - Masques
 - Désinfectants pour les mains
 - Autres articles en forte demande

Comment vous protéger

- Restez informé :
 - Consultez les ressources du gouvernement du Canada en matière de santé, de finances et de sécurité en contexte de COVID-19 :
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>
 - Si vous avez des questions au sujet de la vaccination, communiquez avec votre médecin de famille ou des fournisseurs locaux de soins de santé.

Si vous ou une personne que vous connaissez croyez avoir été victime de fraude, communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou rendez-vous au www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.

